

Courrier : une enquête partiiale et partielle

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **30 (2000)**

Heft 9

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Une enquête partielle et partielle

Dans le N° 6 de juin, *Générations* a fait paraître un article concernant une enquête, menée par le syndicat interprofessionnel Syna, relative aux conditions de vie dans les établissements médico-sociaux (EMS).

Le Département de l'action sociale et de la santé (DASS) du canton de Genève souhaite apporter à cet effet les précisions suivantes:

La loi relative aux établissements médico-sociaux accueillant des personnes âgées prévoit, à son article 40, une évaluation par une instance extérieure. Cette évaluation a été réalisée par M^{me} Marthe Erismann, consultante indépendante du canton de Vaud, qui a publié son rapport, rapport qui a été transmis au Conseil d'Etat et au Grand Conseil, ainsi qu'aux différents partenaires concernés.

L'évaluation indépendante réalisée par M^{me} Erismann aboutit à la conclusion que les prestations fournies par la majorité des EMS sont satisfaisantes. Quelques rares situations de dysfonctionnement ont été relevées, situations qui sont connues du Département et qui sont sous contrôle permanent.

La loi sur les EMS prévoit donc une évaluation scientifique, sérieuse et indépendante, des prestations fournies par ces établissements. Nous constatons que le syndicat Syna a souhaité procéder à sa propre «évaluation» des prestations des établissements médico-sociaux par le biais d'une enquête non-scientifique et sur la base d'un questionnaire large-

ment orienté. Les constatations faites dans cette enquête sont sans commune mesure avec la réalité telle qu'elle est connue quotidiennement, des professionnels des EMS et des services du département qui s'occupe des EMS.

Le DASS souhaite préciser qu'il ne s'agit en aucun cas d'une démarche voulue par les autorités et, qu'en particulier, les conclusions tirées de cette enquête n'ont, pour lui, aucune valeur, vu les lacunes méthodologiques susmentionnées.

*Michel Gönczy
Dir. de l'action sociale
1206 Genève*

Pour Top Models

Comme vous le dites si bien, ce feuilleton intéresse 450 millions de téléspectateurs et un Fan's Club de 700 personnes. Dans tout ce paquet de gens, j'ai des amies (...) Une de mes sœurs et des amies ont eu un tel plaisir à lire cet article que j'ai téléphoné à la rédaction pour recevoir des exemplaires supplémentaires. J'aimerais féliciter l'équipe de *Générations*. On ne peut pas plaire à tout le monde, mais c'est pratiquement la seule revue que je lis en entier et que j'attends chaque mois.

*Monique Kurzo
69, avenue de Mategnin
1217 Meyrin*

Contre Top Models

Fidèle lectrice de votre mensuel, j'apprécie nombre de vos articles dans les domaines culturel, nature, découvertes géographiques, etc. Mais je ne puis m'empêcher de vous écrire pour applaudir à la lettre de M. Sauterel, parue dans le courrier de juillet. Quel soulagement que ce lecteur ait osé exprimer l'indignation des aînés qui ont encore quelques neurones en activité devant l'étonnant encart de 16 pages, dans votre numéro de mai, à la gloire du feuilleton *Top Models* (...) La rédaction de *Générations* désire-t-elle s'adresser uniquement à ceux des aînés qui n'apprécient que des stupidités?

*Monique Ferrero
5, avenue de Feuillasse
1217 Meyrin*

Difficultés programmées

Je dois vous faire part de mon vif étonnement au sujet de votre éditorial «Pas de panique» paru en juillet. En effet, celui-ci est démagogique lorsque vous affirmez: «L'AVS a de beaux jours devant elle, même si les dépenses sont supérieures aux recettes depuis 1996.» L'arithmétique la plus élémentaire montre que, dans ces conditions, les difficultés sont programmées à terme (...) En

Européen convaincu, vous parlez déjà de la TVA à 15% et d'autres impôts à trouver. Oubliez-vous que vos abonnés devront assumer les conséquences de ces charges nouvelles?

*René Scheidegger
41, route de Lully
1470 Estavayer-le-Lac*

Bon pour la santé!

A propos de votre article «Mangez équilibré, c'est bon pour la santé», paru en mai, je vous dis un grand merci, car il est plein de vérités! Si seulement les lecteurs de *Générations* prenaient à cœur vos bons conseils! Pour mon compte, je suis très soucieuse de manger équilibré (...) Je préfère cuisiner moi-même, plutôt que de manger au restaurant, où l'on ne connaît pas la provenance de la marchandise.

*Adélaïde Dubath-Schaerer
Clos-à-Gobelet 11
1618 Châtel-Saint-Denis*



Le savoir-faire du cœur

Ne manquez pas le rendez-vous de Gil Caraman, qui fait la part belle aux institutions sociales. On y diffuse de la bonne musique et l'agenda destiné aux seniors pour la Suisse romande.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 3, 10, 17 et 24 septembre, dès 21 heures, sur RSR La Première.